



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.89/1/Rev.1
27 février 1995

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe du Comité scientifique
et technique et du Comité socio-économique

Athènes, 3-8 avril 1995

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Révision du Plan d'action pour la Méditerranée:

5.1 Plan d'action pour la Méditerranée - Phase II

5.2 Programme d'activités (1996-2005)

5.3 Déclaration/Résolution de Barcelone

6. Rapport sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée en 1994/1995, et présentation générale des recommandations et budget-programme pour 1996
7. Mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée:

7.1 Application de la Convention de Barcelone

Rapport sur l'état d'avancement des activités en 1994/1995, recommandations et budget-programme pour 1996

- a) Coordination du programme
- b) Cadre juridique
- c) Développement durable
 - Action 21 pour la Méditerranée
 - Programme d'aménagement côtier (PAC)
- d) Information et formation
 - Etat de l'environnement méditerranéen

7.2 Application du Protocole tellurique et du Protocole immersions

Rapport sur l'état d'avancement de l'application du Protocole tellurique et du Protocole immersions en 1994/1995, recommandations et budget-programme pour 1996

- a) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le zinc, le cuivre et leurs composés, et mesures proposées

- b) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les détergents anioniques, et mesures proposées
- c) Evaluation de l'état de l'eutrophisation en mer Méditerranée
- d) Lignes directrices pour les émissaires sous-marins des collectivités de petite et moyenne taille en Méditerranée
- e) Lignes directrices pour le traitement des effluents avant leur rejet dans la mer Méditerranée
- f) Projets de recherche concernant les sources terrestres de pollution

7.3 Surveillance continue de la pollution en Méditerranée

Rapport sur l'état d'avancement des activités MED POL en 1994/95, recommandations et budget-programme pour 1996

- a) MED POL - Phase III (1996-2005): un programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution dans la région méditerranéenne
- b) Programmes de surveillance continue et activités d'appui
- c) Assurance Qualité des données
- d) Projets de recherche
- e) Changements climatiques
- f) La présence de Caulerpa taxifolia en Méditerranée

7.4 Application du Protocole situations critiques

Rapport sur l'état d'avancement des activités concernant la prévention et la lutte contre la pollution par les navires en 1994/1995, recommandations et budget-programme pour 1996

- a) Le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique
- b) Le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence en cas de pollution marine accidentelle (REMPEC)
- c) Mise en oeuvre du Plan d'action sur les installations portuaires de réception pour la région méditerranéenne

7.5 Gestion écologiquement rationnelle de la zone littorale de la Méditerranée

Rapport sur l'état d'avancement des activités en 1994/1995, recommandations et budget-programme pour 1996

- a) Observation, analyse prospective et systémique de l'environnement et du développement en Méditerranée

Le Centre d'activités régionales/Plan Bleu (CAR/PB)

- b) Planification et gestion du littoral

Le Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)

- c) Télédétection de l'environnement

Centre d'activités régionales/Télédétection de l'environnement (CAR/TDE)

7.6 Application du Protocole Aires spécialement protégées et sites historiques

Rapport sur l'état d'avancement de activités relatives à la protection du patrimoine commun à la Méditerranée en 1994/1995, recommandations et budget-programme pour 1996

- a) Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées
- b) Le Centre d'activités régionales/Aires spécialement protégées (CAR/ASP)
- c) La préservation des 100 sites historiques d'intérêt commun à la Méditerranée

8. Questions diverses

9. Adoption du rapport de la réunion

10. Clôture de la réunion